

**Arrêté du 21 mai 2016 portant cessation de fonctions et nomination  
de régisseur d'avances et de recettes  
NOR : JUSA1609032A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes aux régies d'avances des organismes publics ;*  
*Vu l'arrêté du 28 décembre 2001 portant institution d'une régie d'avances auprès du cabinet du garde des sceaux ;*  
*Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnel et pécuniaire des agents ;*  
*Vu l'arrêté du 24 octobre 2007 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances) ;*  
*Vu l'arrêté du 29 janvier 2010 portant nomination et cessation de fonctions (régisseurs d'avances) ;*  
*Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*  
*Vu l'arrêté du 22 juin 2015 portant nomination et cessation de fonctions (régisseurs d'avances) ;*  
*Vu l'agrément en date du 21 mai 2016 donné par le contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère de la justice,*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est mis fin aux fonctions de régisseur d'avances suppléant auprès du cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice de M. Pascal DALOUS, secrétaire administratif.

**Article 2**

Mme Véronique USAI secrétaire administrative, est nommée en qualité de régisseuse d'avances suppléante auprès du cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice.

**Article 3**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation,  
La cheffe de cabinet,

**Anne WURTZ**